



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D16 - Décision modificative n° 2 au budget principal de la Ville

Date de convocation : 19 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoint ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Matthieu GUIHO à Philippe BARRIERE ; Natacha MICHEL à Cyril CHAPPET ; Gaëlle TANGUY à Anne DELAUNAY

Absents excusés : 4

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Houria LADJAL ; Pierre-Michel MARCH

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D16 - Budget principal - Décision modificative n° 2 au budget principal**Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Vu le vote du budget principal en date du 3 avril 2025.

Vu le vote de la décision modificative n° 1 au budget principal en date du 3 juillet 2025.

Vu la nécessité de procéder à certains ajustements budgétaires liés à l'exécution en cours.

Cette deuxième décision modificative a pour objet :

- l'ajout de recettes de FCTVA en fonctionnement et en investissement.
- la diminution du virement de la section de fonctionnement à l'investissement.
- la prise en compte de dépenses complémentaires :
 - en fonctionnement :
 - augmentation des intérêts financiers, par suite du nouvel emprunt conclu en mai et des taux variables,
 - provisions pour risques et charges, par suite de la mise en liquidation judiciaire d'un créancier,
 - contributions, études et recherches.
 - en investissement :
 - frais d'étude pour la réhabilitation de l'immeuble à colombages,
 - frais d'étude pour l'aménagement de la piste de BMX,
 - frais d'installation et de mise en service d'une caméra parking quai Saint Jacques.
- la prise en compte de nouveaux besoins en investissement :
 - aménagement du parking rue des Remparts,
 - installation d'un poteau incendie sur un espace foncier au droit du péage autoroutier,
 - achat de panneaux d'informations pour la vidéoprotection,
 - acquisition de matériels pour les équipements sportifs (autolaveuse, mini-laveuse, vidéoprojecteur, percolateur, réciprocatrice, extincteurs).
- la régularisation d'écritures d'ordre.

Après lecture des différents chapitres et articles du projet de décision modificative, tant en recettes qu'en dépenses, en section d'investissement et en section de fonctionnement, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

FONCTIONNEMENT			
<i>Chapitre - Imputation</i>	<i>Intitulé</i>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Chapitre 74 Article 744.01	FCTVA		922,58 €
Chapitre 011 Article 617.0200	Etudes et recherches	12 500,00 €	
Chapitre 65 Article 65568.0200	Autres contributions	19 369,81 €	
Chapitre 66 Article 66111.01	Intérêts financiers	19 000,00 €	
Chapitre 042 (ordre) Article 6811.01	Dotations aux amortissements	12 000,00 €	
Chapitre 68 Article 6817.0200	Provision pour risques et charges - liquidation judiciaire d'un créancier	8 661,44 €	
Chapitre 023 (ordre) Article 023.01	Virement à la section d'investissement	- 64 608,67 €	
Total fonctionnement		6 922,58 €	922,58 €
			6 000,00 €

INVESTISSEMENT			
<i>Chapitre - Imputation</i>	<i>Intitulé</i>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Chapitre 20 Article 2031.3000.0579	Aménagement d'une piste de BMX - frais d'étude - complément	1 170,00 €	
Chapitre 20 Article 2031.0200.0773	Immeuble à colombages - Frais d'étude - complément	11 508,00 €	
Chapitre 16 Article 1641.01	Emprunts - régularisation	0,49 €	
Chapitre 23 Article 2315.8450.0138	Voirie - aménagement du parking rue des Remparts	20 000,00 €	
Chapitre 23 Article 2313.0200.0436	Bâtiments divers travaux	-10 000,00 €	
Chapitre 21 Article 2188.1200.0779	Défense incendie - poteau pour espace foncier au droit du péage autoroutier	10 000,00 €	
Chapitre 21 Article 2152.8450.0761	Achat de panneaux d'information pour vidéoprotection	2 500,00 €	
Chapitre 23 Article 2315.8450.0761	Ajout caméra parking quai Saint Jacques - complément au budget pour installation	1 700,00 €	

Chapitre 23 Article 2313.3000.0579	Rénovation intérieure vestiaires Pelouaille – complément au budget	1 088,00 €	
Chapitre 21 Article 2188.3000.0717	Acquisition de matériels pour les équipements sportifs et pour la MVE	16 179,00 €	
Chapitre 21 Article 2188.3000.0732	Bâtiment Kayak – reliquat restant sur l'opération	-17 267,00 €	
Chapitre 10 Article 10222.01	FCTVA		95 487,16 €
Chapitre 021 (ordre) Article 021.01	Virement de la section de fonctionnement		-64 608,67 €
Chapitre 040 (ordre) Article 2802.01	Amortissements frais liés à la réalisation de documents		12 000,00 €
Total investissement		36 878,49 €	42 878,49 €
		6 000,00 €	

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD



Le Secrétaire de séance,
Cyril CHAPPET

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.